

# VIVE L'ÉTÉ!

Jusqu'au 13 février

# La lettre du Maire

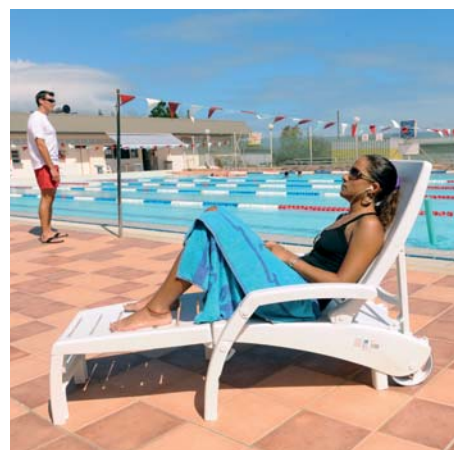
N°27 / janvier 2010

re.nc www.mont-dore.nc www.mont-dore.nc www.mont-dore.nc www.mont-dore.nc www.mont-dore.nc

## ■ Qu'est ce que tu fais pour les vacances ?

**Vive les vacances ! Au Mont-Dore, les propositions d'activités pour les enfants sont multiples et adaptées à tous les âges. De la patinoire aux plages de Nouméa, faites votre choix.**

Tous les mardis et jeudis, de 11h45 à 12h30, venez allier forme et plaisir à la piscine municipale au cours des ateliers d'aqua rythme. Les mercredis, de 9h à 9h30, c'est le temps des bébés nageurs. Pour les futures mamans, rendez-vous aussi le mercredi mais à 11h45. Et pour les enfants, des jeux gonflables sont mis gratuitement à leur disposition, les samedis de 13h à 16h. À noter : les jeudis 7 janvier et 4 février, de 19h30 à 20h30, venez pratiquer seul l'aqua relax, sur fond de musique douce. Jeudi 11 février, de 17h30 à 19h, tous les nageurs confirmés sont conviés à un tournoi d'aqua volley.



**Piscine municipale :** lundi, mardi, mercredi, vendredi, 9h-17h / jeudi, 9h-19h / samedi, 11h-17h. Renseignements : tél. 43 13 95.

Vous avez pu l'apprécier de manière ponctuelle, désormais, la patinoire s'installe à demeure à côté de la piscine. Une entrée à la patinoire donne droit à une entrée gratuite à la piscine, profitez-en ! **Patinoire :** mardi, mercredi, vendredi et samedi, 13h-17h / jeudi, 13h-19h.



Avec la Coupe des quartiers, du 4 janvier au 6 février, les jeunes de 13 à 20 ans vont se rencontrer autour de disciplines sportives les lundis, mardis et mercredis. Le jeudi, ils pourront aller s'amuser sur les plages de Magenta et du Château-Royal, sur la plaine des sports à Dumbéa, ou encore à la piscine de Koutio grâce aux navettes gratuites de l'opération « Bus 1, 2, 3 ». Et le vendredi, les équipes sélectionnées tenteront de remporter la Coupe ! Inscription à la Coupe des quartiers auprès des animateurs de la Ville (ou au CCAS pour les familles souhaitant profiter du « Bus 1, 2, 3 »). Renseignements : service des sports, tél. 43 13 96. ■

**Éric Gay,**  
maire  
du Mont-Dore.



*A chacun d'entre vous, je souhaite à l'occasion de cette nouvelle année : bonheur, santé, prospérité ainsi que de nombreuses joies familiales. Agissons ensemble pour poursuivre le développement du M<sup>o</sup>. Dore, dans la paix, la sérénité, pour le bien-être de tous.*  
Le Maire  
Éric Gay

### SOMMAIRE

<b>VIE DES QUARTIERS</b>	
Alerte aux écobuages	2
Le lycée : c'est parti !	2
Des voisins vigilants	3
<b>AGENDA - INFOS PRATIQUES</b>	4

## VIE DES QUARTIERS

### ■ Alerte aux écobuages

**L'été est bien là et avec lui la saison des feux de brousse. L'écobuage est souvent à l'origine d'incendies car cette technique, trop souvent mal maîtrisée, dégénère vite en feux dangereux.**

L'écobuage ou débroussaillage par le feu, est une technique agricole qui consiste à brûler les végétaux sur pied ou déjà coupés. Elle permet d'éliminer les broussailles et les résidus végétaux secs qui occupent l'espace. La pratique de l'écobuage est répandue en Nouvelle-Calédonie mais elle est dangereuse. Elle est d'ailleurs totalement interdite au Mont-Dore par un arrêté du maire. En

novembre 2009, sur cinquante départs de feux qui ont eu lieu sur la commune, plus de quarante sont dus à des écobuages. Changer nos habitudes est primordial !

#### Des solutions alternatives

Des solutions existent pour éviter d'avoir recours à l'écobuage une fois votre terrain débroussaillé. L'engrais naturel tout d'abord. Rien n'est plus simple que de mettre vos broussailles en tas dans un composteur. La décomposition organique transformera vos détritux végétaux en un engrais naturel de très bonne qualité. L'autre solution est d'aller



déposer vos déchets verts au centre d'enfouissement technique (CET) de La Coulée. Ouvert du lundi au vendredi de 6h à 17h, et jusqu'à 16h le samedi, le dépôt des déchets est gratuit pour tous les abonnés à la redevance des ordures ménagères.

**Contact, CSP-Onyx, n° vert : 05 12 34 ou CET La Coulée, tél. 77 42 29 ■**

### ■ Vigilance météorologique

**Nous entrons en saison cyclonique, le moment de refaire un point sur les dispositifs d'alerte existants.**

Il existe depuis 2008 un système de vigilance météorologique comprenant quatre couleurs (vert, jaune, orange et rouge) et quatre symboles (vent violent, fortes pluies, forte houle et cyclone). À cette vigilance météorologique, il faut ajouter un système d'alertes cycloniques composé de trois niveaux d'alerte : jaune, orange et rouge.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS,) détermine, l'organisation générale des secours. En cas de cyclone, il faut s'informer

et être attentif aux messages des médias. Dès que l'alerte cyclonique passe au jaune, le PCS se met en place. Le Mont-Dore est alors divisé en trois secteurs géographiques chacun géré par un poste de secours communal (pompiers, services techniques de la mairie, police municipale, conseillers municipaux). Un poste de commandement géré par le maire, les secrétaires généraux, et le chef de corps des pompiers se met en place à la mairie. Les informations du terrain remontent en temps réel. **En cas de cyclone, prenez contact avec Météo France (36 67 36), les pompiers (18 ou 43 68 04) ou la mairie (43 70 00). ■**

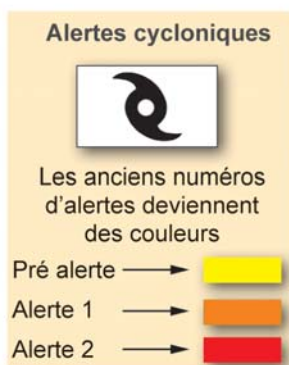
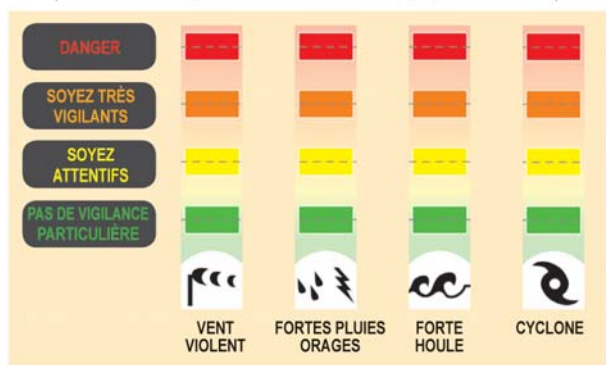
### ■ Le lycée : c'est parti !

**L'acte de vente signé en octobre dernier rend désormais la Ville propriétaire du terrain situé près de la pointe Babin qui va accueillir le futur lycée du Mont-Dore..**

Le transfert des compétences de l'enseignement secondaire à la Nouvelle-Calédonie ayant été voté en fin d'année dernière, les crédits d'études des lycées du Mont-Dore et de Pouembout ont pu enfin être alloués par l'État. Le vice-rectorat vient donc de passer commande des études de faisabilité. Le lycée, c'est parti ! Pour pouvoir mener à bien ces études (forages, études de sol...) et rendre accessible le terrain au cabinet chargé de les réaliser, des travaux vont débuter dans les semaines à venir. 2012 devrait voir le premier coup de pioche du lycée qui devrait accueillir six-cents élèves. ■



#### Vigilance météorologique



## TRAVAUX

### Achevés

Plum  
Parking du cimetière  
La Coulée  
Création d'une chambrée pour les femmes sapeurs-pompiers.  
Boulari  
Réalisation d'un garage pour le service d'hygiène et de santé publiques.  
Plum  
Renforcement du réseau de distribution et

d'alimentation en eau potable au lotissement Les Sous-Bois et entre les réservoirs R1 (au-dessus des écoles) et R2 (Morcellement R. Mary).  
La Lembli-Mouirange  
Maillage du réseau de distribution et d'alimentation en eau potable entre Mouirange et La Coulée.

### En cours

Yahoué  
Aménagement d'un local pour les cantinières du groupe scolaire.

Assainissement du lotissement Chaillaud.  
Pont-des-Français  
Extension des geôles à la gendarmerie.  
Boulari  
Rénovation du stade V. Boewa.  
Robinson  
Construction du groupe scolaire.

### À venir

La Coulée  
Construction du faré de la maison pour tous.





## VIENS DÉCROCHER LA COUPE DES QUARTIERS !

Si tu as entre 13 et 20 ans, viens tenter de remporter en équipe la Coupe des quartiers du 4 janvier au 6 février sur les plateaux et terrains sportifs de la ville. Inscris-toi auprès des animateurs de quartier. Tél. 43 13 96

## ■ Le Mont-Dore dans le grand bain

**Bonne nouvelle pour les graines de champion ! Le club de natation du Mont-Dore met en place en janvier des stages de triathlon et de natation.**

Le triathlon consiste à enchaîner dans l'ordre les trois disciplines suivantes : natation, cyclisme et course à pied. On a coutume de dire que le triathlon est un sport réservé aux grands athlètes, mais il faut savoir que plusieurs distances sont proposées pour s'adapter à tout type de participant, de l'enfant au professionnel, en passant par des pratiquants occasionnels. Le triathlon est donc accessible à tous. Et ce n'est pas le club de natation du Mont-Dore qui vous dira le contraire. Du 11 au 15 janvier, un stage est proposé par les entraîneurs du club de 9h à 16h. Ouvert aux enfants de 7 à 12 ans (un minimum de neuf inscrits est nécessaire pour ouvrir la session),

ce stage se déroulera à la piscine municipale située au complexe sportif de Boulari et nécessite de venir avec son vélo et un casque. Tarif : 18 000 francs.

### Tous à l'eau !

Deux stages de natation sont aussi prévus du 18 au 22 janvier et du 25 au 29 janvier, de 9h à 16h toujours pour les enfants de 7 à 12 ans. Douze enfants maximum profiteront ainsi d'un entraînement de natation mais aussi d'animations ludiques, de jeux gonflables et de sessions à la patinoire voisine. Le montant de l'inscription est de 15 000 francs et comprend un déjeuner à l'ombre des farés. N'oubliez pas maillots, serviettes et casquettes.

**Renseignements, inscriptions : piscine municipale, tél. 43 13 95 ■**

## ■ Des voisins attentifs

**Un dispositif de vigilance entre voisins, afin de réduire les cambriolages et les actes d'incivilité, a été présenté aux présidents des conseils de quartier.**



Le 15 décembre dernier, le chef d'escadron Lemoine, commandant de la compagnie de Nouméa et des îles Loyauté, est venu présenter aux présidents des conseils de quartier un projet de dispositif de vigilance citoyenne. Ce procédé novateur proposé par la gendarmerie est inspiré du modèle anglo-saxon. Il a été expérimenté avec succès dans plusieurs villes de métropole, c'est pourquoi les présidents des conseils de quartier du

Mont-Dore s'y intéressent. « *Ce dispositif complémentaire aux actions que nous menons vise à lutter contre les actes de délinquance grâce à une chaîne de vigilance structurée au sein d'une rue ou d'un quartier* » nous livre le chef d'escadron Lemoine. Concrètement, c'est constituer un réseau de voisins attentifs à tout comportement suspect et risque d'agression ou de cambriolage.

### Renforcer la cohésion

Une façon de décourager les vols en tous genres mais également de mieux se connaître entre voisins, de développer les liens et la solidarité. Certains cambriolages ont d'ores et déjà pu être évités grâce à une vigilance spontanée entre voisins et un coup de fil rapide aux gendarmes. Les présidents des conseils de quartier vont maintenant engager une réflexion sur l'opportunité de mettre en place et d'expérimenter cette convention entre la Ville et les gendarmes dans les quartiers du Mont-Dore. ■

## VIVRE AU MONT-DORE

Souhaitez vos vœux 2010 de manière originale et écologique : envoyez des cartes de vœux virtuelles et personnalisées en cliquant sur [www.mont-dore.nc](http://www.mont-dore.nc) !

## BRÈVES

### La Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) déménage



Située auparavant avenue des Deux-Baies, face à l'ancien drive-in, la MIJ a déménagé début décembre au centre-ville, avenue du Grand-Large, au rez-de-chaussée de l'immeuble Makatéa. Désormais installée en plein cœur du Mont-Dore, la Mission est ouverte aux jeunes Mondoriens qui désireraient s'informer et rencontrer un conseiller d'orientation du lundi au jeudi de 7h30 à 16h, et le vendredi de 7h30 à 15h. **Contact, tél. 92 22 64 ou 43 07 35**

### Ça capte au Vallon-Dore !



Jusqu'à maintenant, il était difficile de recevoir ou de passer un coup de fil depuis son mobilis dans la zone du Vallon-Dore. Pour y remédier, l'OPT a fait installer un nouveau relais pour la couverture du réseau Mobilis. Installé depuis le 30 novembre sur les hauteurs du lotissement L'Aiguade, ce nouveau relais permet d'améliorer notablement la couverture du réseau du lotissement, de l'axe routier et des zones environnantes.

### Jumelage avec la Sunshine Coast



Le Mont-Dore entretient des relations privilégiées avec Maroochydoore et la Sunshine Coast au travers de son jumelage. Un récent voyage sur place de l'association des villes jumelles du Mont-Dore du 14 au 19 novembre dernier, a permis d'aller encore plus loin dans la concrétisation de ces échanges. Tourisme, environnement, scolaire, 3<sup>e</sup> âge ont fait partie des sujets abordés avec le maire de Maroochydoore, Bob Abbott. D'ores et déjà, le collège de Plum est en relation avec la *Grammar School* pour des échanges scolaires prochains, et la SAEML Mont-Dore Environnement travaille en partenariat pour tout ce qui concerne le tri sélectif.

### Taxe canine



Les propriétaires de chiens habitant au Mont-Dore ont jusqu'au 31 mars 2010 pour déclarer leur animal de compagnie et payer la taxe de 1 500 F auprès de la régie des recettes. Les nouveaux arrivants sur la commune doivent eux aussi effectuer cette démarche, y compris en cas de déménagement en cours d'année. Au-delà de cette date, le montant de la taxe est triplé, mieux vaut s'en acquitter dans les délais. Régie des recettes, du lundi au vendredi, de 7h30 à 15h. **Contact, tél. 43 71 04**

## Carnet blanc

**1** Siausi MALIVAO et Vanessa TAFILAGI ont été mariés le 18 décembre par Maurice Pelage.  
**2** Sonny FINAU et Sisilia MAITINIRA ont été mariés le 18 décembre par Maurice Pelage.  
**3** Guillaume SEMPÉRÉ et Aurélie FRANCOIS ont été mariés le 17 décembre par Maurice Pelage.  
**4** Bernard CASES et HILDA ont été mariés le 11 décembre par le maire.

**5** Nicolas CEDARE-WIMIAN et Léonie PAHOA ont été mariés le 9 décembre par Maurice Pelage.  
**6** Martial BADJOEL et Lucynda MAEDA ont été mariés le 28 novembre par Marie-Pierre Barthez.  
**7** Pasilio et Akapito VAIKUAMOHO et Apolina et Petela FELOMAKI ont été mariés le 27 novembre par Marie-Pierre Barthez.



## Quelles sont les nouvelles règles en matière d'occupation du domaine communal ?

L'occupation du domaine communal (marchands ambulants, événements ponctuels ou occupation privée) est désormais soumis à une redevance. Pour une surface forfaitaire de 25 m<sup>2</sup>, il faut compter 5 000F par jour s'il s'agit d'une occupation ponctuelle, 30 000F par mois s'il s'agit d'une occupation permanente pour le secteur 1 (du Pont-des-Français à Saint-Michel). Pour le secteur 2 (de Saint-Louis à Plum), il faut compter 3 000F par jour pour une occupation ponctuelle, 21 000F par mois pour une occupation permanente. Au-delà de ces 25m<sup>2</sup>, ou pour une activité non-commerciale, ponctuelle ou permanente, consultez la grille de tarification disponible en mairie ou sur le site internet de la ville [www.mont-dore.nc](http://www.mont-dore.nc)

## INFOS PRATIQUES

### Ramassage des déchets verts au mois de janvier

**Secteur 2 Robinson**  
 Dépôts du vendredi 8 au dimanche 10 janvier.  
**Secteur 3 Boulari, Saint-Michel, La Coulée**  
 Dépôts du vendredi 15 au dimanche 17 janvier.  
**Secteur 4 Vallon-Dore, Mont-Dore-Sud**  
 Dépôts du vendredi 22 au dimanche 24 janvier.  
**Secteur 5 Plum, Mourange**  
 Dépôts du vendredi 22 au dimanche 24 janvier.  
**Secteur 6 Saint-Louis**  
 Dépôts du vendredi 22 au dimanche 24 janvier.  
**Secteur 1 Yahoué, Pont-des-Français, La Conception**  
 Dépôts du vendredi 29 au dimanche 31 janvier.  
**Secteur 2 Robinson**  
 Dépôts du vendredi 5 au dimanche 7 février.



### Médecins de garde

1<sup>er</sup> janvier, Dr Gaudillier, tél. 43 66 08  
 2-3 janvier, Dr Triquet, tél. 43 45 82  
 9-10 janvier, Dr De Malignon, tél. 41 61 30  
 16-17 janvier, Dr Bescond, tél. 41 89 39  
 23-24 janvier, Dr Lecocq, tél. 44 16 55  
 30-31 janvier, Dr Triquet, tél. 43 45 82

### Contacts mairie

Hôtel de ville de Boulari, tél. 43 70 00  
 Annexe de mairie à Plum, tél. 43 76 00  
 Direction des services d'animation et d'insertion, tél. 43 26 69  
 Direction des services techniques, tél. 43 30 36  
 Centre communal d'action sociale, tél. 41 03 20

### Pharmacies de garde

Pharmacie de Boulari, tél. 43 41 13  
 Pharmacie du CMK, tél. 41 90 06  
 Pharmacie de Yahoué, tél. 41 25 35  
 Pharmacie du CMK, tél. 41 90 06  
 Pharmacie de Koutio, tél. 41 64 00  
 Pharmacie d'Auteuil, tél. 46 47 45

### Numéros d'urgence

Pompiers, 18 ou tél. 43 68 04  
 Police municipale, tél. 43 64 00  
 PC secours en mer, 16  
 SAMU, 15  
 SOS médecins, 15  
 Médiateur, n° Vert : 05 15 16  
 Assistantes sociales, tél. 43 56 78

## AGENDA

Tous les samedis, dimanches et jours fériés de 6h à 14h

### Marché des femmes de Saint-Louis

Sur le territoire de la tribu se Saint-Louis, à la Réserve.  
 Fruits et légumes, plantes, fleurs, vanneries (chapeaux, paniers...) en jonc ou en feuilles de cocotier, sculptures, thé, gâteaux, pâtisseries maison, brochettes, mwata, poulet rôti au feu de bois, bougnas (sur commande), et selon la pêche, des coquillages et du poisson.  
 Tél. 78 52 42.



Jeu 7 janvier de 19h30 à 20h30

### Aqua relax

Venez vous relaxer à la piscine en pratiquant des mouvements d'étirement dans une eau chaude et sur fond de musique douce.  
 Tarif : 500F par personne  
 Tél. 43 13 95.



Lundi 4 janvier de 14h30 à 16h30

### Coupe des quartiers

Jusqu'au 5 février, rencontres sportives en équipe les lundis, mardis, mercredis sur les plateaux sportifs de la ville. Tournoi les vendredis à la salle omnisports de Plum. Inscriptions auprès des médiateurs.  
 Tél. 43 13 96.

Mardi 5 janvier

### Patinoire

Glissez sur la patinoire artificielle jusqu'au 13 février. La patinoire est ouverte le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi de 13h à 17h, et le jeudi de 13h à 19h aux enfants à partir de 6 ans, les moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Casques, genouillères et gants sont à la disposition du public. Le port de chaussettes est obligatoire, un pantalon est vivement conseillé. Plein tarif : 500F – Tarif abonnés ou réduit : 300F.  
 Tél. 43 13 95.



Publication de la ville du Mont-Dore  
 Directeur de la publication : Rose Lallut  
 Rédacteur en chef : Anne-Soline Sandy  
 Conception-rédaction : On En Parle !  
 Photographies : communication, R. Moyen, J. Hmaloko  
 Tirage à 7 000 exemplaires